

La mission du Comité Justice et Paix

La création du Comité Justice et paix (CJP) remonte à mars 2023. Le Conseil de pastorale a en effet été saisi d'une proposition à cet effet et y a répondu favorablement. Le président de la communauté, Pierre Francou, a invité les personnes intéressées à former un comité provisoire pour définir le mandat et le plan d'action du futur comité permanent. Six membres de la communauté ont répondu à l'invitation. Le 11 juin, l'Assemblée générale a donné un avis favorable et le 5 octobre suivant le Conseil de pastorale a officialisé sa création conformément à la recommandation suivante que lui a faite le comité provisoire.

Inspiré par les béatitudes - *Bienheureux les artisans de justice et de paix*- et par l'énoncé de mission de la communauté sur la justice et la paix, prenant acte du soutien de l'assemblée générale du 11 juin dernier tout comme des actions nombreuses déjà menées par et au nom de la communauté,

le comité provisoire recommande au Conseil de pastorale de créer le Comité Justice et Paix.

Le **but général** du comité sera de susciter et de soutenir l'engagement de la communauté et de ses membres dans la recherche de la justice et de la paix.

Le comité poursuivra à cette fin deux **objectifs** :

- 1- Sensibiliser les personnes et la communauté à la recherche de la justice et de la paix.
- 2- Susciter l'action personnelle et collective à cet égard.

Le CJP est formé de Martine Lalinec, Jean-Guy Larin, Uli Locher, Jean-Pierre Proulx (responsable), Michel Rigaud, Louise-Édith Tétreault.

Octobre 2023